

SDRIF-E

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme registre-numerique.fr/sdrif-e

Île de France
OBJECTIF 2040

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région
Île-de-France - Environnemental

DU 1^{er} FÉVRIER AU 16 MARS 2024

- **Consultez** le dossier d'enquête publique du SDRIF-E
- **Rencontrez** la commission d'enquête publique dans + de 160 lieux
- **Donnez votre avis** sur la plateforme dédiée en ligne

Toutes les informations sur :
www.registre-numerique.fr/sdrif-e
ou en scannant le QR code :



Mobilité,
logement,
réindustrialisation,
énergies vertes,
aménagement durable :
**votre avis compte
pour l'avenir
de la région**

